

† Philippe Hainard

Autor(en): **Mairet, Alexandre**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1938-1939)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Wiese, ein Apfelbaum mit weitgespreizten Gabeln, über die sich ein welliges Blätterdach spannt, und zwei kleine Bäumchen bilden den Vordergrund, der durch seine Schräge zu den vielen Horizontalen einen kecken Gegensatz bildet. Ein Sommertag voll Sonne und Duft. Die Farben verweben sich, durch feine Valeurs verbunden, zu ruhigem Wohlklang.

Jetzt ist dieser Künstler, der auch als Mensch überaus sympathisch, gütig, anregend und gesellig war, zur Ruhe eingegangen. Mit vielen namhaften Schweizerkünstlern pflegte er edle Freundschaft, sie werden ihn wohl vermissen. Und wir alle, die ihm nahe gestanden und ihn geschätzt haben, wollen ihm ein liebes, treues Andenken bewahren.

Josef MÜHLE.

† *Philippe Hainard.*

Philippe Hainard, Blanchet, Muller, Schmidt ; nous étions une volée, élèves de Pignolat. Les entretiens sur la vie, la société, l'individu étaient nombreux. Philippe Hainard était le théoricien et l'organisateur sur lequel nous pouvions compter. Nous faisons des projets de société future, de travaux, de voyage en Italie. Un jour, il nous présente sa future compagne, Bêche, comme il l'appelait, celle qui devint M^{me} Hainard-Bécharde, un de nos bons peintres. « Philippe, nous disait-elle, c'est un bloc, c'est solide ; on peut fonder là-dessus toute la vie. »

Un œil brun, avec un brin de malice et beaucoup de bonne grâce. Peinture, travaux d'art industriel, dessins pour savants, il se lançait dans tout, tout lui était familier. Les savants !.. il nous faisait remarquer les erreurs de leur absolutisme de classificateurs, nous montrait la nature franchissant les cadres, bouleversant les catégories qu'ils avaient si bien établies, par des croisements fortuits, cocasses, bizarres.

Philippe Hainard était partie intégrante de notre vie ; il était notre aîné d'un an ou deux. L'implacable preuve qu'il nous donnait de ses thèses sociales, plastiques, cosmiques aussi, ces dernières étayées par de solides études mathématiques, tout cela nous en imposait. Peintre et plus encore sculpteur par son amour du volume, sa passion de la forme. Il est regrettable que la triste société dans laquelle nous vivons ne sache profiter des valeurs réelles : il existe de Philippe Hainard le projet et l'exécution partielle d'une fontaine en céramique dans laquelle l'artiste a montré le parti plastique qu'il savait tirer de la forme, de la couleur et de la matière. C'est large, ample, coloré et frais.

Hainard possédait le sens architectural ; il était maître de cette forme constructive, comme il était maître de l'élément naturel qu'il savait associer à la géométrie. Ses dessins, ses peintures, ses sculptures (une taille directe, entre autres, dans un granit, nous fait penser à l'antique Égypte) seront réunis un jour, je l'espère, dans une exposition fédérale. On sera étonné alors de la richesse, de la diversité, de la valeur des œuvres de notre collègue. Cela nous sortira de ce « toujours les mêmes » ; car il y a, en dehors de ceux-ci, d'autres artistes, entre autres Philippe Hainard, à qui, en tant que peintre, on n'a pas rendu justice. Il a su, pour gagner son pain et celui de sa belle famille qu'il aimait tant, travailler dur, faire d'ingrats travaux ; je l'ai vu passer des nuits entières sur des catalogues, des dessins d'ornithologie. Pour ses œuvres personnelles, peinture, sculpture, comme tout véritable artiste, il était modeste (quel peintre, quel sculpteur peut se déclarer satisfait ?). Cette modestie

est sans doute un défaut puisqu'il faut produire beaucoup, étaler ses toiles, intriguer, faire la roue, pour qu'on s'aperçoive, enfin, qu'une valeur d'art est là qui, lentement, dans le calme et le silence, élabore son œuvre.

Genève qui s'enorgueillit de ses institutions académiques et de son enseignement supérieur, possède encore à la direction de certains établissements des hommes que nos autorités n'écoutent guère (les affaires sont les affaires !). L'un d'eux comprit pourtant la valeur de notre collègue. Hainard fut chargé d'un cours de figure à l'École des Beaux-arts. Très apprécié, il eut dans sa classe jusqu'à 70 élèves. Ce cours, pour des raisons d'économie, fut supprimé. Voilà ce que nos édiles appellent « sauver les valeurs spirituelles ». Ph. Hainard donnait aussi un cours de modelage. Enfin, il fut appelé à remplacer le professeur Gallay d'une si haute compétence pour l'enseignement de la géométrie descriptive. M. Gallay était mis à la retraite. Seul Ph. Hainard pouvait prendre la succession d'un cours auquel Gallay avait donné son nom.¹

Philippe Hainard fut président de notre section de Genève — et quel président ! Comme il sut défendre nos propositions ! Lors des Fêtes du Rhône en 1930, il organisa, au Palais des Expositions, une remarquable exposition des peintres genevois. Cette manifestation d'art fut menée à chef, dans des conditions difficiles, grâce au dévouement infatigable de Philippe qui en fut l'organisateur et l'architecte.

Il nous semble qu'il est encore là, nous sommes dans l'attente de le voir venir, nous écoutons ses conseils. Il est à notre Exposition municipale avec deux toiles et un dessin ; ce sont des œuvres qui comptent parmi les meilleures.

¹ Hainard se donnait entièrement à ce qu'il entreprenait. Ce fut avec amour qu'il travailla avec ses élèves. Il leur laissait une large initiative, intervenant au moment opportun avec tout le poids de sa vaste expérience. Son cours de modelage « d'éléments naturels appliqués » posait le problème architectural et il obtint de belles solutions qui devront figurer à cette exposition fédérale dont nous parlions plus haut.



Mon cher Philippe, nous t'adressons un dernier adieu. Nous ne sommes pas tristes car tu étais si positivement là, dans la vie et pour la vie. Nous subissons encore ton influence, tu nous stimules à l'amour de la nature et de l'art. Tu as été si courageux dans la souffrance que l'idée de la mort était impossible ; tu réagissais avec un tel moral que nous ne pouvions te croire atteint. Tu as glorifié cette vie malgré et contre tout et tu t'es dévoué sans compter pour tes amis, pour tes élèves, pour tes collègues les peintres et les sculpteurs. C'est en leur nom à tous que je te dis toute notre reconnaissance.

Alexandre MAIRET.

Mitteilung der Unterstützungskasse für schweiz. bildende Künstler an die Aktivmitglieder der G. S. M. B. A.

Sehr geehrte Herren !

Es konnte wiederholt festgestellt werden, dass den Aktivmitgliedern der G.S.M.B.A. die Bestimmungen des Reglementes der Unterstützungskasse für schweiz. bildende Künstler über *Abgabepflichten bei Verkäufen und Aufträgen* nicht genügend bekannt sind. Wir gestatten uns deshalb Ihnen dieselben in Erinnerung zu rufen. Die diesbezüglichen Reglement-Paragrafen lauten :

I. B. *Die Zuweisungen aus Verkäufen und Aufträgen, Künstler betreffend, die einem Vereinsmitglied angehören.*

a) Die Abgabepflicht.

Abgabepflichtig sind grundsätzlich alle Maler und Bildhauer, die einer der unter A genannten Organisationen ¹ oder einer ihrer Sektionen angehören.

b) Die Auslösung der Abgabepflicht.

Die Abgabe wird geschuldet :

1. bei vom Bunde, von den Kantonen oder von öffentlichen Körperschaften und Anstalten subventionierten Ankäufen und Bestellungen von Kunstwerken ;
2. bei direkten Ankäufen und Bestellungen des Bundes, der Kantone und der öffentlichen schweizerischen Körperschaften und Anstalten ;
3. bei Ankäufen und Bestellungen schweizerischer Kunstvereine ;
4. bei Privatankäufen auf den vom Bunde, von einem Gemeinwesen, vom S. K. V. oder von seinen Sektionen, sowie von den Künstlervereinigungen veranstalteten Ausstellungen.

c) Höhe der Abgabe.

Sie beträgt grundsätzlich 2 Prozent des Verkaufs- oder Werkpreises.

d) Begriff des Verkaufs- oder Werkpreises.

Wenn nicht erhebliche Aufwendungen an Dritte zur Erstellung des Kunstwerkes erforderlich sind, so ist der Bruttoverkaufspreis oder Werkpreis der Abgabe zugrunde zu legen. Der Arbeits- und Zeitaufwand des Künstlers darf daher nicht in Anschlag gebracht werden.

Für Bildhauer sind die Auslagen an Dritte für Material und Arbeit auf die

¹ U. a. der G. S. M. B. A. (Red.)